Image not found or type unknown

CNIL et sanction : création d’une procédure simplifiée

Actualité législative publié le **29/03/2022**, vu **528 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Pour permettre à la CNIL d’être plus efficace et réactive face aux nombreuses plaintes qu’elle reçoit, notamment en matière de protection des données, une procédure de sanction simplifiée vient d’être mise en place…

Une procédure de sanction simplifiée vient de voir le jour pour permettre à la Commission nationale de l’informatique et des libertés (CNIL) d’être plus efficace et réactive face aux nombreuses plaintes qu’elle reçoit.

Pour l’essentiel, cette procédure simplifiée va notamment permettre :

- d’adapter la procédure de sanction aux affaires simples et sans gravité ;
- d’accélérer le traitement des dossiers et des plaintes reçus par la CNIL ;
- d’attribuer 3 types de sanctions :
  - ? rappel à l’ordre ;
  - ? injonction de mise en conformité avec le RGPD, pouvant être assortie d’une astreinte maximum de 100 € par jour de retard ;
  - ? amende administrative d’un montant maximum de 20 000 €.
- de basculer vers une procédure classique, s’il apparaît que la procédure simplifiée n’est finalement pas adaptée à la situation (sanctions non adaptées, faits plus compliqués que prévus, etc.).

Source : weblex.fr

Pour plus d'infos : Comment appliquer le RGPD dans une entreprise ?

Voir aussi notre guide : Créer et gérer un site de e-commerce 2021-2022

Articles sur le même sujet :

- Créer et gérer un site de e-commerce
- Réussir la création de sa SARL

- Récupérer une facture impayée
- Éviter les impayés
- Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi
- Révoquer un gérant de SARL
- Dissoudre une SARL
- Guide pratique de la SARL

- Comment ouvrir un site de ecommerce en 9 étapes ?
- E-commerce : est-on obligé de créer une entreprise ?
- Comment réaliser facilement un business plan en 4 étapes
- Quel est le meilleur statut juridique pour le ecommerce ?
- Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur ?
- Comment créer une SARL en 7 étapes ?
- Créer un site de e-commerce : les déclarations obligatoires
- Quelle est la loi applicable à un site de e-commerce ?
- E-commerce : faut-il encore déclarer son site à la CNIL ?
- La rédaction des conditions générales de vente (CGV)
- Quelles mentions obligatoires pour un site internet (ecommerce) ?
- Comment protéger un nom de domaine ?
- Les professionnels ont-ils tous l'obligation de désigner un médiateur de la consommation ?
- E-commerce : la délivrance d'une facture est-elle obligatoire ?
- Vente en ligne et fraude à la carte bancaire : qui est responsable ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés